



Semaine de quatre jours et semaine de cinq jours

Par **huberteric**, le **09/07/2013** à **21:50**

mon contrat stipule 39 hebdomadaire avec arrangerment des chef d'equipe pas de syndicat ni ce .je faisait une semaine de34h et une autre semaine de 42 heures mes heures etaient paye mensuellement 168 heures on me parle de semaine alors je voudrais savoir si c'est legal

Par **P.M.**, le **09/07/2013** à **22:05**

Bonjour tout d'abord,

Si vous avez un contrat de travail de 39 h par semaine vous devriez être payé mensuellement sur la base de 169 h dont 17,33 h en heures supplémentaires...

Il faudrait savoir ce que vous entendez par [citation]on me parle de semaine alors je voudrais savoir si c'est legal

[/citation]